

COMMUNE DE COQUAINVILLIERS

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 décembre 2023 à 20 h 30

Date de convocation : 11 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

NOMS	PRENOMS	PRESENTS	POUVOIR
BOUTY	Louis	X	
BRU	Claire	X	
DECHAUFFOUR	Elisabeth	X	
DOYHAMBOURE	Camille	X	
DUBOIS	Pascale	X	
LEBOCQ	Pascal	X	
LEBRUN	Charles-Henry		
LEGROS	Béatrice	X	
LEGROS	Christian	X	
LENOIR	Michel	X	
MARTIN	Didier	X	
SADOUN	Sadhek		
SOPHIE	Evelyne	X	
TELFOR	Eric	X	
TOURSCHER	Alexandre		Evelyne SOPHIE

Secrétaire de séance : Mr Christian LEGROS

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé.

Décision modificative

À la demande de Mr J.J. MARTIN, conseiller au décideur local, une décision modificative technique est proposée au Conseil municipal pour permettre une meilleure lecture des comptes. Cela n'engendre pas de nouvelles dépenses ou recettes.

Le Conseil municipal décide d'approuver les décisions modificatives tel qu'énoncée dans le tableau transmis lors de la séance.

POUR : 13 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

Encaissement de chèques

- Chèque de 60.90 € de SFR, suite à la fin du contrat SFR de l'école
- Chèque de 302.38 € de Groupama, remboursement bris de vitre rétroviseur camion communal

Le Conseil municipal autorise l'encaissement des chèques mentionnés ci-dessus.

POUR : 13 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

Convention avec le service de remplacement du centre de gestion

Bénédicte Baillat a sollicité sa mutation auprès de la ville de Lisieux le 01.02.2024.

Pour permettre son remplacement, un appel à candidature a été lancé.

Dans le cas où aucune candidate ne serait choisie au 31.01.2024, le Centre de gestion propose un service de remplacement avec une équipe de personnes formées au secrétariat de mairie.

Le Conseil municipal décide de bénéficier du service de remplacement proposé par le Centre de Gestion du Calvados.

POUR : 13 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

Création de poste – secrétariat de mairie

Le Conseil municipal décide de créer un poste à durée déterminée, du 15/01/2024 au 31/12/2024, pour un temps horaire de 28/35, pour réaliser les missions liées au secrétariat de mairie. Rémunération IM 371, avec prime IFSE, supplément familial.

Il est précisé qu'en fonction du candidat retenu, il est possible que ce point soit à nouveau à l'ordre du jour de la prochaine séance.

POUR : 13 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

RAJOUT délibération – cession du tracteur tondeuse

Depuis plusieurs mois, le tracteur tondeuse est en panne.

Depuis son acquisition en 2017, au prix de 25 6000 €, il y a eu plus de 20 000 € de frais. La panne actuelle engagerait la commune sur un devis de 1 956.30 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide de procéder à la vente du bien Tracteur tondeuse ISEKI, n° inventaire 2017-M1 pour un montant de 1 200.00 € à A.G.R. Motoculture,

POUR : 13 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

Commission Travaux

Mr MARTIN présente les dossiers étudiés de la commission :

- la tonte des terrains communaux sera sous-traitée une année, à l'essai.
- Une parcelle de terrain communale sera mise en vente dès que la viabilisation sera réalisée.
- Des devis sont en cours d'élaboration pour revoir l'isolation de la salle des associations, de la salle polyvalente et de la bibliothèque.
- Le chemin des charitons va être remis en état très prochainement.

Commission Fêtes et cérémonies

Mr TELFOUR présente les évènements de la commission :

- le repas des aînés a rassemblé 93 convives au zoo de Cerza dans une bonne ambiance. Des paniers garnis seront distribués aux personnes malades excusées.
- Un jury sillonnera la commune pour récompenser les maisons illuminées.
- Les vœux du maire auront lieu le vendredi 05 janvier 2025 à 19 h 00 à la salle polyvalente.

Commission Communication

Le bulletin est en cours de finition.

De nombreux annonceurs ont participé au bulletin, qui sera édité e 460 exemplaires.

Questions diverses

Prochaines réunions :

Commission Finance : 18 janvier 2024 à 20 h 30

Séance du Conseil municipal : 22 janvier 2024 à 20 h 30